

Stratégie scientifique du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Recherche, enseignement supérieur, transfert de technologie, diffusion de la culture scientifique

Séance plénière des 11 et 12 octobre 2022

Le CESER apprécie l'intérêt de l'action du Conseil régional en matière de recherche et d'enseignement supérieur, tout en soulignant plusieurs enjeux.

Le statut, la démarche et la structuration de la stratégie demandent à être précisés, notamment le rôle et les interactions entre eux des différents comités et instance ayant un rôle à l'échelle régionale en matière de recherche et d'enseignement supérieur. Le rôle des centres de transfert de compétences pourrait également être abordé.

Le CESER est en accord avec l'importance des thèmes de recherche structurants retenus par le Conseil régional. Il souligne que la grande diversité de ces thèmes implique une organisation très structurée pour la mise en œuvre d'une stratégie cohérente.

La priorité serait à donner à des recherches interdisciplinaires concernant les mutations du travail dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Le souhait d'un dialogue renforcé entre la recherche scientifique et les citoyens est particulièrement pertinent, cette ambition pourrait être davantage approfondie en impliquant des associations.

En préambule, le CESER souligne l'intérêt de l'action portée par le Conseil régional en matière de recherche et d'enseignement supérieur, depuis l'adoption en mars 2018 du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Toutefois, cette action ne doit pas masquer la situation très préoccupante de l'enseignement supérieur, de la recherche publique et des chercheurs en France, du fait des insuffisances de la politique d'État. Cela a pour conséquence non seulement un décrochage de la France dans le palmarès des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mais aussi une précarisation croissante des chercheurs et enseignants-chercheurs et une baisse constante des crédits publics affectés à la recherche fondamentale et à l'enseignement supérieur¹.

¹ Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche adopté en septembre 2020 : « *Tous et toutes s'accordent cependant sur le caractère très préoccupant de la situation de la recherche publique française : financement d'ensemble très insuffisant, faiblesse des moyens financiers et infrastructurels alloués pour la réalisation des missions, érosion des effectifs de personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), diminution inquiétante du temps disponible pour la recherche, manque criant de personnels de soutien, dégradation des conditions de travail et niveau très bas des rémunérations, liens distendus entre recherche publique, administration, société et entreprises affaiblissant leurs processus d'innovation.* »

Le défi posé est de faire en sorte que les avancées scientifiques et technologiques permettent d'améliorer la santé, l'environnement et les conditions de vie, tout en évitant ou limitant les effets potentiellement nocifs. En cela, la science ou la recherche ne peuvent uniquement être affidées à la logique de plus en plus dominante de la concurrence et des marchés mais doivent relever d'un intérêt public ou commun par lequel prévalent aussi des enjeux de coopération et de partage des connaissances.

Pour cette raison, le CESER considère qu'un tel défi doit participer d'un travail démocratique et de mise en débat public, autrement dit d'un dialogue beaucoup plus approfondi entre sciences et citoyennes et citoyens.

Les observations qui suivent sur la stratégie régionale sont éclairées par ces considérations liminaires.

Une stratégie dont le statut, la démarche et la structuration appellent à être précisés

La stratégie régionale présentée révisé ou actualise certaines orientations définies dans le SRESRI adopté en 2018, en formulant de nouvelles priorités au vu de certaines problématiques régionales. Le CESER comprend donc cette délibération comme un moyen pour la collectivité d'éviter l'exercice d'une révision du SRESRI. Toutefois, elle s'interroge sur son mode d'élaboration alors même que diverses instances ont été instituées à cet effet : Comité consultatif pour la recherche, le développement et l'innovation durables en Nouvelle-Aquitaine (CoRDINA), Conférence régionale de la recherche, de l'enseignement supérieur et du transfert des technologies (CREST), Comité de coordination des expertises scientifiques (CCES), Conférence territoriale de l'action publique (CTAP), Groupe inter-assemblées (GIA) « Éducation - Lycées - Orientation - Jeunesse - Enseignement supérieur – Recherche »... Le rôle des centres de transferts de compétences serait par ailleurs à aborder.

**Clarifier l'organisation visant à mettre en œuvre la stratégie scientifique de la Région.
Préciser le rôle des différentes instances, commissions et comités.
Indiquer la place des centres de transferts de compétences au sein de ce dispositif.**

Des priorités cohérentes au regard des enjeux régionaux et des moyens de recherche en région, des thématiques à renforcer

Le CESER reconnaît la pertinence des priorités stratégiques affichées qui correspondent à des enjeux importants.

Les thèmes abordés sont très divers : biodiversité, ressource en eau, énergie, matériaux, une seule santé / santé pour tous, numérique, renforcement de la résilience et gestion des risques (écosystémiques, littoraux, cyber sécurité), égalité d'accès à la science et à l'enseignement supérieur... Il convient donc de veiller à une organisation cohérente et structurée pour les traiter.

Par ailleurs ces axes de travail doivent privilégier une approche de recherche interdisciplinaire, associant sciences dites « dures » et sciences humaines et sociales. Le CESER se questionne sur la place accordée à ces dernières dans la stratégie régionale.

L'assemblée insiste sur l'urgence de mettre en place des recherches interdisciplinaires concernant un thème évoqué dans la délibération qui concerne tous les secteurs d'activité et de la société : les mutations du travail (questions salariales, conditions du travail, sens du travail, exigences du travail...)

Le CESER partage la volonté du Conseil régional de lutte contre les inégalités d'accès à la science et à l'enseignement supérieur.

Mettre en place rapidement des recherches interdisciplinaires concernant les mutations du travail dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Pour un dialogue citoyen plus ouvert et pour que la science nourrisse aussi le débat démocratique

Dans son avis sur le SRESRI, le CESER Nouvelle-Aquitaine soulignait la pertinence d'un dialogue citoyen élargi. La stratégie proposée souligne les critiques et questionnements de la société auxquels la science est confrontée, la crise sanitaire en a apporté l'illustration. Elle pointe également l'enjeu social et démocratique qui en résulte.

Si le CESER partage à ce propos le rôle important que sont amenés à jouer les centres de culture scientifique, technique et industrielle dans l'action de vulgarisation et de diffusion des connaissances scientifiques et technologiques, il considère que l'enjeu souligné par le Conseil régional exige une action plus large et ouverte, en lien par exemple avec des associations d'éducation populaire et / ou mobilisées sur la question des relations entre science et société. Elle invite par conséquent le Conseil régional à une initiative plus ambitieuse dans ce registre.

Mettre en place une action plus ambitieuse en matière d'interactions entre science et citoyens, en s'appuyant sur des associations d'éducation populaire et / ou mobilisées sur la question des relations entre science et société.

■
Proposition de la Commission 1 : « Éducation, Formation et Emploi »
Président : Olivier CHABOT ; Rapporteuse : Sylvie MACHETEAU

Avec la contribution de la commission
5 - « Vie sociale, culture et citoyenneté »
Président : Alain BARREAU, Rapporteur : Éric ROUX

■
Vote sur l'avis du CESER

« **Stratégie scientifique du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Recherche, enseignement supérieur, transfert de technologie, diffusion de la culture scientifique** »

146 votants

Adopté à l'unanimité

Emmanuelle Fourneyron
Présidente du CESER de Nouvelle-Aquitaine